



Saint-Joseph  
de Kamouraska

# BLOC-NOTES

Décembre 2014

Que le bonheur illumine votre temps des fêtes et qu'il se perpétue tout au long de l'année.  
Joyeuses fêtes et Bonne Année 2015!

## Recyclage des plastiques agricoles

### Du nouveau pour les producteurs de la région

Bloc-Notes est publié par le Comité de Développement de Saint-Joseph-de-Kamouraska en collaboration avec la Municipalité De Saint-Joseph de Kamouraska

Un nouveau système de collecte des plastiques agricoles est déjà en place à St-Alexandre et les premiers résultats sont très positifs (1.47 tonne lors de la première récolte). Cette collecte sera aussi effective à partir du mois de janvier pour St-Joseph. Elle s'effectuera en même temps que les autres matières recyclables, dans des bacs de recyclage munis de sacs spéciaux.

P.2- Noël au cœur du Kamouraska

Le recyclage des plastiques est une avenue nettement plus intéressante que l'enfouissement. Premièrement, cela permet de réduire de façon importante la quantité de matière à enfouir sans compter que le plastique se décompose très lentement. Deuxièmement, cela permet de réduire la facture collective pour la disposition des rebus, étant donné que la récupération coûte 2 fois moins cher que l'enfouissement.

P.3-Chemin de Saint-Rémi/  
Concert Noël

P.4- Activité de Noël à la bibliothèque

Les producteurs seront invités prochainement à une session de formation sur la technique de récupération donnée par un représentant de Gaudreau Environnement, afin d'assurer un système efficace et durable de collecte.

P.5- Mot du maire

P.6- CSSSKAM

La municipalité tient donc à remercier tous les producteurs qui participeront à cet objectif de diminuer l'enfouissement de matières qui peuvent être recyclées. Dans cette optique, des sacs seront remis aux producteurs afin d'encourager un bon démarrage du projet.

P.7- Kam-Est

P.8- Caisse populaire des Champs et des Bois

Francis Boucher, conseiller municipal

418-493-2323

## NOËL AU CŒUR DU KAMOURASKA

Au cours des dernières semaines deux membres des fermières; **Josée Morin et Catherine Gagnon** ont allié leurs talents et leurs créativité afin de créer une lanterne de Noël.

En effet chaque année, Saint-Denis de la Boutellerie organise deux fins de semaine d'activités autour de la fête de Noël. Parmi celles-ci, un concours inter-municipal alliant l'ensemble des municipalités autour d'un même thème. Cette année, le gabarit d'une lanterne de Noël leur a été remis. Plusieurs critères sont à respecter, mais le résultat est magnifique. Les œuvres seront exposées pendant toute la durée du marché de Noël les 22 et 23 au Complexe municipal de Saint-Denis.

Je tiens à vous remercier pour votre participation et votre implication dans ce concours.

Marie-Ève Paradis, conseillère municipale



### Séance du conseil municipal

Pour toutes demandes à adresser au conseil municipal, veuillez le faire avant la séance de travail (le dernier mardi de chaque mois). Il est plus facile d'en discuter et de prendre des informations avant que la décision soit prise à la séance régulière. Merci de votre collaboration à tous. Voici les dates des séances ordinaires du conseil municipal pour 2015:

⇒ Janvier: 13-01-2015	⇒ Mai: 05-05-2015	⇒ Septembre: 01-09-2015
⇒ Février: 03-02-2015	⇒ Juin: 02-06-2015	⇒ Octobre: 06-10-2015
⇒ Mars: 03-03-2015	⇒ Juillet: 07-07-2015	⇒ Novembre: 03-11-2015
⇒ Avril: 07-04-2015	⇒ Août: 04-08-2015	⇒ Décembre: 01-12-2015

### Maison de la Vallée

La résidence se prépare à fêter ses 20 ans. Construite en 1994, les premiers locataires sont entrés à la mi-février 1995: Mme Jeannette Sirois et M. Ls-Philippe Chénard y vivent toujours.

**Rappel****Concert de Noël au profit du service de garde communautaire**

« Noël en Harmonie »  
sera présenté au Centre culturel  
de Rivière-du-Loup

Prix: 15 \$

Quand: le dimanche 21 décembre 2014

Heure: 14h00

Billets en vente auprès des enfants du service  
de garde ou directement au local du centre  
des loisirs (OTJ)

Pour information: 493-2214 poste 7

**Le chemin de Saint-Rémi : Bénévoles recherchés**

Le comité de travail du Chemin de Saint-Rémi est à la recherche de **bénévoles** qui souhaitent offrir un peu de leur temps afin d'accueillir des pèlerins, dès l'été 2015. Il est à noter que nous tenons compte de vos disponibilités. Sachez que vous saurez à l'avance lorsque nous aurons la visite des pèlerins. Nul besoin d'être disponible en continu pendant de longues heures, quelques minutes suffisent pour accueillir les arrivants et les diriger vers leur lieu d'hébergement. Le lieu d'accueil déterminé est le Centre des loisirs (OTJ).

Si tu as envie de faire des rencontres enrichissantes, donne ton nom sans plus tarder.

Communique avec Marie-Ève Paradis au 493-2335.

Merci!

### **Avis de recherche Nouveaux arrivants**

Toutes personnes arrivées au cours des trois dernières années sont considérées comme un nouvel arrivant. Afin de me permettre d'actualiser le bottin des ressources, j'ai besoin de vos coordonnées.

Prière de communiquer avec moi : par téléphone 493-2335  
ou par courriel : [marie.eveparadis3@gmail.com](mailto:marie.eveparadis3@gmail.com)

### **Activités du temps des fêtes à la bibliothèque**

## **Bricolage**

Vous êtes invités, vous ainsi que vos petits frères et sœurs, à venir fabriquer un joli bricolage de Noël, et ça, dans une ambiance du temps des fêtes.



Quand : le dimanche 21 décembre à 9h30

Où: à la bibliothèque

Quoi apporter : votre beau sourire

## **Conte de Noël**

Venez vous détendre en venant écouter un petit conte de Noël . Pour ceux et celles qui le désirent, apporter une couverture pour être emmitouflé bien au chaud et les oreilles remplies de magie.

Quand : le lundi 29 décembre à 13h30

Où : à la bibliothèque

Quoi apporter : vos oreilles tout ouvertes et une couverture, si désirée



**La bibliothèque sera fermée les 25 décembre et 1er janvier.**

**Retour à l'horaire habituel le 8 janvier 2015 à 19h.**

## Mot du maire

Bonjour,

Avec l'approche du temps des fêtes et les festivités entre collègues, amis et parents vient aussi la période du dépôt du budget municipal qui se doit d'être adopté avant le 31 décembre de l'année en cours. Au moment d'écrire ces lignes, le budget n'est pas encore déposé pour approbation, mais nous en connaissons déjà les grandes orientations.



Le contexte actuel (coupure provinciale) nous oblige à travailler très fort afin de présenter un budget équilibré tout en minimisant l'impact sur de possibles hausses de taxes foncières. Plusieurs postes budgétaires se sont vus majorés de façon significative au niveau des incompressibles. Je m'explique : la réforme cadastrale (un nouveau plan de cadastre depuis 1860, où chacune des propriétés sera correctement représentée) et la modernisation du rôle sont en tête de liste sur l'impact financier d'une hausse probable. Certes, ce ne sont pas des postes récurrents mais à leurs deux, ils représentent plus de 34 000\$ en dépenses à prévoir pour le budget 2015. N'oublions pas dans la colonne des dépenses obligatoires, celle de la collecte des matières putrescibles qui se met en branle dès cette année. De plus, il faut garder en tête toutes les nouvelles mesures gouvernementales qui viennent nous toucher en tant que municipalité ; une diminution de 50% du retour de la taxe de vente provinciale, les compensations applicables aux immeubles de l'enseignement primaire qui passe de 84,4 à 65% pour ne nommer que celles-là.

Sous un autre angle, la tragédie survenue à L'Isle-Verte nous touchera inévitablement via un schéma de couverture de risque incendie qui, à mon avis, sera revu à la hausse en terme d'exigences et par le fait même, des coûts y seront associés. Nous devons donc être prévoyants et conservateurs dans nos prévisions budgétaires tout en considérant également les coupures faites et à venir au niveau provincial. Par contre, tout n'est pas si noir, nous devrions être en mesure de présenter un budget limitant les hausses de taxes, mais des choix difficiles seront à faire pour y parvenir.

Sous un tout autre ordre d'idée, j'aimerais profiter de ce mot pour remercier M. Sébastien Simard qui pendant cinq années nous a permis de faire avancer la municipalité sous plusieurs aspects. Nous n'avons qu'à penser à l'instauration de la politique familiale, à la relance et au support du comité des loisirs (et les autres comités), au parc intergénérationnel, etc. Sans son aide, nous n'aurions pu avancer les dossiers jugés importants pour la municipalité.

En terminant, félicitations à MM Roland Leroux et Alexis Morin-Turgeon qui ont été tous deux reconduits dans leur poste respectif de conseiller ainsi qu'à Mme Nancy St-Pierre réélue en tant que commissaire lors des élections scolaires tenues le même jour. À ces mots, je tiens à remercier tous ceux et celles qui se sont déplacés pour aller voter, dimanche le 2 novembre dernier, notre devoir en tant que citoyen.

Tony Charest, maire

*La qualité des soins  
et services, une priorité!*

Centre de santé et de services sociaux  
de Kamouraska

Lettre ouverte de M. Jean Desjardins, président de  
Conseil d'administration du CSSS, de Kamouraska

Mesdames,  
Messieurs,

Le conseil d'administration du CSSS de Kamouraska a fait connaître ses inquiétudes face au projet de Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux lors de la conférence de presse du 5 novembre 2014.

Vous devez savoir que **ce projet de loi 10** prévoit, non seulement, l'abolition des conseils d'administration bénévoles actuels des CSSS ainsi que la structure actuelle de l'Agence de la santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent à Rimouski, mais il vient aussi créer un immense centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) qui inclurait à la fois les 8 CSSS, le Centre jeunesse, le CRDITED, le CRDP et le CRD par région administrative. Cela aura pour effet que les décisions relatives à l'organisation des services de santé et des services sociaux pour le territoire du Kamouraska, seraient prises à Rimouski par le PDG régional et le nouveau conseil d'administration nommés par le ministre de la Santé et des Services sociaux. Le centre des décisions serait alors très éloigné des réalités territoriales spécifiques à la MRC de Kamouraska.

Nous souhaitons vous faire connaître par cette lettre ouverte en quoi consiste le rôle d'un conseil d'administration d'un CSSS. En fait, en vertu de la loi sur les services de santé et les services sociaux, notre conseil d'administration administre les affaires du CSSS de Kamouraska et en exerce tous les pouvoirs, sous réserve des dispositions prévues dans la Loi. Nous devons définir les orientations stratégiques en conformité avec les orientations nationales et régionales. Nous devons établir également les priorités et voir à leur respect. Le mandat de notre conseil d'administration touche notamment l'Éthique, la déontologie, les conflits d'intérêts, la gouvernance, l'Agrément des services de santé et de services sociaux, l'assurance, le plan d'organisation, le plan stratégique et l'entente de gestion et d'imputabilité, la qualité des services, les plaintes et la gestion des risques, l'organisation et la coordination des services de santé et des services sociaux, les ressources humaines, les ressources matérielles et financières et la reddition de comptes.

Bien que la loi vienne règlementer le rôle d'un conseil d'administration, il y a tout l'attachement à notre territoire, la connaissance de notre milieu et la rigueur avec laquelle nous avançons les dossiers qui vont bien au-delà d'un rôle défini par la loi. Nous, administrateurs du CSSS de Kamouraska, nous avons à cœur le maintien et le développement des services de santé et de services sociaux de proximité à la population du territoire et nous voulons rappeler à la population toutes les actions que nous avons prises afin :

d'améliorer l'offre de service de qualité et sécuritaire à la population ainsi que la stabilité et la saine gestion des équipes de travail qui font du CSSSK un CSSS efficient et à taille humaine;

de préserver et de développer les acquis en matière de santé et de services sociaux sur le territoire du Kamouraska, et ce, tant pour la mission hospitalière, la mission CLSC que pour la mission de l'hébergement et de soins de longue durée et ce, en fonction des réalités territoriales de la MRC de Kamouraska caractérisée par sa ruralité (17 municipalités) et le vieillissement marqué de la population du territoire;

de préserver :

- ⇒ l'ensemble des services actuels qui sont nécessaires à l'exercice de la mission hospitalière pour l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima situé à La Pocatière;
- ⇒ les services de 1<sup>re</sup> ligne pour l'ensemble de la population sur tout le territoire de la MRC de Kamouraska;
- ⇒ les services d'hébergement et de soins de longue durée pour la population vieillissante du territoire et leurs proches;
- ⇒ les activités visant la prévention et la promotion de la santé auprès de la population du Kamouraska afin de poursuivre le travail visant une meilleure prise en charge individuelle de sa propre santé.

Nous sommes donc inquiets de penser que les décisions relatives à l'organisation des services de santé et des services sociaux pour le territoire du Kamouraska soient prises à Rimouski par le PDG régional et le nouveau conseil mandats, nous avons exercé bénévolement notre rôle avec rigueur et engagement et nos décisions témoignent de l'attachement profond envers notre milieu, et ce, pour le mieux-être de la population dont nous faisons partie. Cet élément d'attachement envers notre milieu va bien au-delà d'un rôle défini par une loi.

Les membres du conseil d'administration du CSSS de Kamouraska



Mesdames, Messieurs,  
 Au nom de toute l'équipe du Service de Sécurité Incendie Kamest et en mon nom personnel, nous vous souhaitons un agréable temps des fêtes et nous vous invitons à la prudence lors de vos déplacements et à la vigilance dans vos activités des fêtes. (Bougie poêle à fondue, etc.) Pour conclure l'année en beauté, je vous présente les membres du SSI qui sont présents dans chaque municipalité et se font un plaisir de vous servir.

### OFFICIERS ET POMPIERS DU SSI KAMEST

SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA

#### CASERNE 8

**108 CPT** DAVE LABRIE  
**801 LT** ÉRIC OUELLET  
**803** FRANCIS BOUCHER  
**804** ROBIN CLOUTIER  
**805** JEAN-GUY ROUSSEL  
**806** GABRIEL RIVARD  
**807** YVES LAPOINTE  
**808** JONATHAN MERCURE  
**809** DEAVEN BÉLANGER

SAINT-ANDRÉ

#### CASERNE 9

**109 CPT** RICHARD LAPLANTE  
**901 LT** STEVE BROUSSEAU  
**902 LT** SYLVAIN FRÉGEAU  
**904** SAMUEL DRAPEAU  
**905** JACKIE LAPOINTE  
**906** MARTIN LAPOINTE  
**907** CAROL MORNEAU  
**908** RÉJEAN SOUCY  
**909** DANIEL LACROIX  
**910** DANY LAPOINTE  
**911** ALAIN DESJARDINS  
**912** STEEVE DESMEULES  
**913** NICOLAS LAPOINTE  
**914** SAMUEL BARBEAU  
**915** DANY LEBLOND

SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA

#### CASERNE 10

**110 CPT** BRUNO BÉLANGER  
**1001 LT** PAUL DUMONT  
**1002 LT** PASCAL BLIER  
**1005 LT** SERGE BÉLANGER  
**1006** STEEVE GUÉRETTE  
**1007** DENIS CAOQUETTE  
**1008** PIER-LUC SAINDON  
**1009** SACHA PROULX  
**1010** FRANCIS MARTIN  
**1012** DAVE BÉRUBÉ  
**1013** PATRICK BLIER  
**1015** FRANCIS LAFOREST  
**1016** FRÉDÉRIC BÉRUBÉ  
**1018** DANIEL GAUVIN  
**1019** MARIO HAINS  
**1020** ÉRIC PLOURDE  
**1021** NICOLAS MERCIER  
**1022** ÉRICK SOUCY  
**1023** REGIS OUELLET  
**1024** MÉLODIE BÉLANGER

Un **gros merci** à cette équipe de pompiers volontaires qui jour après jour font un travail remarquable. Veuillez noter que je serai absent du bureau pour la période des fêtes, soit du 20 décembre 2014 au 4 janvier 2015.

Courriel: [dincendiekamest@stalexkamouraska.com](mailto:dincendiekamest@stalexkamouraska.com)

**Robin Laplante**

**Directeur SSI KamEst**





**Desjardins**  
Caisse Desjardins  
des Champs et des Bois



### *Joyeux Noël Et Bonne Année!*

*Les dirigeants et le personnel de votre Caisse Desjardins des Champs et des Bois vous souhaitent un très heureux temps des Fêtes. Tous nos vœux de bonheur, santé et prospérité vous accompagnent tout au long de l'année 2015!*

*Nous vous remercions sincèrement de votre confiance et de faire de nous votre partenaire financier pour tous les projets qui vous tiennent à cœur!*

*Voici les heures d'ouverture pour la période des fêtes. Veuillez prendre note que les 24 et 31 décembre, la caisse sera ouverte jusqu'à 14h00. Retour à l'horaire régulier le 5 janvier 2015.*

#### Horaire du temps des Fêtes

24 décembre 2014 :ouvert jusqu' à 14h00	31 décembre 2014 :ouvert jusqu' à 14h00
25 décembre 2014 – fermé	1 janvier 2015 - fermé
26 décembre 2014 – fermé	2 janvier 2015 - fermé

#### **La Caisse des Champs et des Bois / Maison de la Vallée**

Grâce à un don de notre Caisse, la Maison de la Vallée a renouvelé une partie des électroménagers : un congélateur vertical, un frigidaire et un lave-vaisselle. Le congélateur usagé était un don d'une résidente, il y a 20 ans, le frigidaire et le lave-vaisselle tiraient sur la fin de leur efficacité.

La Caisse est un partenaire important pour la Maison et celle-ci est fidèle comme membre et entreprise sociale. C'est de l'entraide mutuelle; c'est ce qu'envisageait Alphonse Desjardins : seule, la résidence n'avait aucun espoir de naître et aucun avenir par la suite. Les membres de la Caisse ont consenti un emprunt hypothécaire, les termes sont respectés, les résidents et les employées y font leurs transactions bancaires. Les épargnes des uns sont à la fois en sécurité et servent aussi à des emprunts et des investissements à l'ensemble des membres. Il y a 4 ans, la Caisse a investi 10 000\$ dans la rampe et dans une porte automatique (mobilité réduite) à l'entrée; cette fois, c'est un don de 3 500\$ pour la cuisine de la Maison. Sincère merci.

Frederick Toner pour le conseil d'administration et pour tous les membres